

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1419-1420

Artikel: Trois hommes et leurs candidates

Autor: Ley, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Johannes
Matyassy



Hilmar
Gernet



J.-François
Steiert

TROIS HOMMES ET LEURS CANDIDATES

«Quelle que soit leur couleur politique, les femmes qui font de la politique vivent leur situation de manière semblable. Le soutien accordé par les partis reste par ailleurs insuffisant».

C'est du moins le constat, dressé par la Commission fédérale des questions féminines, qui l'a conduite, d'entente avec diverses responsables de la promotion des femmes en politique, à lancer un Manifeste interpartis en vue des élections fédérales de 1999. Ce document interpelle directement les instances dirigeantes des partis, afin qu'elles appliquent avec détermination et cohérence un catalogue de douze mesures en vue d'accroître nettement la présence féminine au Conseil national et au Conseil des Etats. Présenté le 25 mai à Berne, il a été signé à l'échelon national par les groupes femmes des partis radical, démocrate-chrétien, socialiste, démocrate du centre, écologiste et évangélique populaire. Une absence remarquée, celle du parti libéral. Suite aux élections fédérales du 22 octobre 1995, 43 femmes sont entrées à la Chambre du peuple, représentant 21,5% de l'effectif total et 8 au Conseil des Etats (17,4%). On est encore bien loin de la parité! D'autant que l'initiative «pour une représentation équitable des femmes au Conseil fédéral» s'est vue gratifier, au sein de la Commission des institutions politiques du National, d'un contre-projet indirect qui se contente de demander que les listes électorales comptent 30% de candidatures féminines. Clairement insuffisant dès lors que ces élections fédérales ont fait apparaître qu'un

homme avait 1,5 fois plus de chance d'être élu en Suisse, et carrément 3,5 fois plus de chance qu'une femme en Suisse romande.

Certes, le parti socialiste suisse (PSS) réalisait un excellent score avec 19 femmes élues au Conseil national (35%), et Christiane Brunner confirmée aux Etats, un parti qui a posé pour règle la parité des candidatures hommes-femmes sur les listes électorales et qui présentait 47% de candidatures féminines. Pour **Jean-François Steiert**, secrétaire général du PSS, l'effort ne doit pas se relâcher et il élabore d'ores et déjà une stratégie pour 1999, d'entente avec les Femmes socialistes, lesquelles disposent du reste d'un budget qu'elles gèrent de manière autonome.

A ses yeux, la principale qualité d'une candidate doit être le plaisir qu'elle éprouve à faire de la politique. Tout le reste vient naturellement, avec des appuis donnés par le parti dans le domaine de la formation.

Pour la prochaine campagne, le PSS compte utiliser les médias: *«Quelques interventions dans l'émission Arena, de la Télévision alémanique, dont le taux d'écoute, tous les vendredis soir, atteint des sommets, garantissent une notoriété nationale à celles qui réussissent à capter le micro baladeur»*, lance-t-il. La pratique du dialecte alémanique est érigée au rang d'atout majeur.

Le parti radical a placé cinq femmes d'un coup au Conseil des Etats en 1995. Pour le Conseil national, son score a été plus modeste avec 30% de candidates et 8 femmes élues

(18%). **Johannes Matyassy**, secrétaire général du parti radical suisse, mijote pour la rentrée de septembre une stratégie issue d'une vaste concertation qui devrait, espère-t-il, nettement augmenter la présence féminine sous la coupole. *«Les femmes qui se sont battues pour obtenir le droit de vote sont en train de céder leur place à de jeunes femmes habituées à l'égalité politique, qui ont une solide compétence dans ces sujets qui ont été par tradition dévolus aux hommes: économie, finances. Des femmes, affirme-t-il, qui refusent d'être traitées comme des minoritaires»*. A ses yeux, *«on est en marche vers l'égalité entre hommes et femmes et on cessera bientôt d'exiger d'une femme qu'elle soit meilleure qu'un homme»*. Son souci, la faible représentation de la Suisse romande aux Chambres fédérales: deux femmes radicales seulement!

Un souci partagé par **Hilmar Gernet**, secrétaire général du parti démocrate-chrétien qui espère susciter des vocations. La sélection des candidates est du ressort des cantons, et les

femmes y sont encore rares, note-t-il. En 1995, 36% des candidatures PDC étaient féminines, 5 femmes sont entrées au Conseil national (15%) et une seule au Conseil des Etats.

Un premier séminaire pré-électoral aura lieu le 20 juin pour discuter, entre autres, du financement et du soutien à accorder aux femmes pendant la campagne.

Les trois hommes ne sont en revanche guère séduits par la proposition énoncée dans le Manifeste tendant à remplacer un candidat démissionnaire par une candidate. Il faut respecter l'autonomie des sections cantonales, martèlent-ils à l'unisson, car elles connaissent le terrain beaucoup mieux que nous.

Par rapport à la campagne de 1995, une véritable prise de conscience s'est opérée, du moins dans les partis politiques signataires du Manifeste, sur la nécessité de donner plus de visibilité aux candidates. Reste à savoir si ceux-ci sauront faire preuve de l'imagination nécessaire pour les appuyer efficacement dans cette course d'obstacles.

Anne-Marie Ley

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE

Faculté de droit met au concours un poste à 25% de

MAÎTRE ASSISTANT-E EN DROIT ET PROCÉDURE PÉNAL

Enseignement:
responsabilité du séminaire (2h.)

Conditions: licence et doctorat en droit; préférence sera donnée à une candidate ayant rédigé une thèse de droit pénal ou de procédure pénale, bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1998

Envoyer avant le **1^{er} juillet 1998**, C.V. et copies des diplômes obtenus à l'Institut de droit judiciaire, Mme Françoise Ingebrand, secrétariat, bureau 423, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 692 28 30, fax 692 28 35, françoise.ingebrand@idj.unil.ch

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

Fiduciaire **tao** s.a.

Fiduciaire Tao s.a. • Rue Ernest-Bloch 52 • 1207 Genève
Tél. (022) 735 88 44 • Fax (022) 700 05 17